

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CE FORMATION, organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au 162 rue du Ladhof, 68000 COLMAR, met en place et dispense des formations intra-entreprises, inter-entreprises, individuelles et collectives, en présentiel et à distance, sur l'ensemble du territoire national.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation réalisées par CE FORMATION pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de CE FORMATION implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Modalités d'inscription et délais d'accès

L'inscription devient définitive à réception du devis, de la convention ou du contrat signé et, le cas échéant, de l'accord de prise en charge du financeur. Le délai d'accès à la formation, correspondant au délai estimé entre la demande et l'entrée effective en formation, est précisé sur la fiche programme et sur le devis ; il tient compte des délais de traitement des organismes financeurs.

Devis ou convention, contrat et attestation

Pour chaque formation, CE FORMATION s'engage à fournir un devis, une convention ou un contrat au client. Ce dernier est tenu de retourner à CE FORMATION un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Une attestation de présence ou de fin de formation sera fournie au client. Pour les inscriptions sur « Mon Compte Formation » (CPF), après accord en ligne et en fin de formation, une attestation est envoyée au bénéficiaire.

Dispositions applicables aux particuliers finançant eux-mêmes leur formation

Lorsque la formation est conclue avec une personne physique qui en assure elle-même le financement, un contrat de formation professionnelle est établi conformément aux articles L.6353-3 et suivants du Code du travail. Le stagiaire dispose d'un délai de rétractation de quinze (15) jours à compter de la signature du contrat ; il en informe l'organisme par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration de ce délai de rétractation. À l'issue de ce délai, un acompte n'excédant pas 30 % du prix de la formation peut être demandé, le solde étant réglé au fur et à mesure du déroulement de la formation.

Pour les inscriptions réalisées via Mon Compte Formation (CPF), les conditions et délais de rétractation propres à la plateforme MonCompteFormation s'appliquent.

Prix et modalités de paiement

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de facture et au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Les actions de formation professionnelle continue dispensées par CE FORMATION sont exonérées de TVA en application de l'article 261-4-4^o du Code général des impôts. Les prix sont indiqués nets de taxe.

Prise en charge par un financeur

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences agréé (OPCO) ou tout autre financeur, il doit en faire la demande de prise en charge avant le début de la prestation et fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où CE FORMATION ne reçoit pas l'accord de prise en charge au premier jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Effectif minimum et ouverture de session

L'ouverture d'une session de formation collective (inter-entreprises ou promotion) est conditionnée à l'atteinte d'un effectif minimum de participants. À défaut, CE FORMATION se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session. Les personnes inscrites en sont informées au plus tard 10 jours ouvrés avant la date prévue de démarrage. Une session de remplacement ou une orientation vers une autre session peut être proposée ; à défaut, les sommes éventuellement versées sont intégralement remboursées, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée de part et d'autre.

Pour les formations en apprentissage, cette condition d'effectif minimum s'entend comme une condition d'ouverture de la promotion, portée à la connaissance des entreprises et des candidats avant la signature des contrats d'apprentissage.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Toute demande de report ou d'annulation doit faire l'objet d'une notification écrite adressée par courriel à contact@ce-formation.com.

En cas d'annulation à l'initiative du client :

- Annulation au moins **10 jours calendaires** avant la date de la formation : sans frais.
- Annulation **entre 4 et 10 jours calendaires** avant la date de la formation : pénalité d'annulation égale à **50 %** du coût total initial.
- Annulation à **moins de 4 jours calendaires** avant la date de la formation : pénalité d'annulation égale à **100 %** du coût total initial.

La demande de report peut être effectuée par le client à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme au moins 10 jours calendaires avant la date de la formation.

Force majeure

En cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou d'un cas de force majeure, CE FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers en sont informés par courriel dans les meilleurs délais. CE FORMATION s'efforce alors de proposer un report ou une solution équivalente.

Programme des formations

Le programme ainsi que les modalités pédagogiques sont présentés au client avant la formation. Le formateur conduit l'action selon les objectifs visés et les modalités annoncées, et reste en mesure d'apporter les ajustements et adaptations nécessaires au bon déroulement de la formation.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

Les acquis des bénéficiaires sont évalués selon les modalités précisées dans le programme (évaluations en cours et/ou en fin de formation). À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation est remise. Pour les formations certifiantes, les modalités d'évaluation et de certification propres au référentiel concerné (RNCP) s'appliquent.

Formation à distance

Pour les formations dispensées à distance, le bénéficiaire doit disposer des prérequis techniques communiqués avant l'entrée en formation (équipement et connexion adaptés). L'assiduité est justifiée par les éléments de connexion, les travaux réalisés et/ou les attestations de suivi.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

CE FORMATION s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap. Toute personne concernée est invitée à contacter le référent handicap, Christel Ehrhart - contact@ce-formation.com, afin d'étudier les adaptations possibles (pédagogiques, matérielles, organisationnelles) et, le cas échéant, d'être orientée vers les acteurs spécialisés.

Réclamations et médiation

Toute réclamation relative à une formation peut être adressée par écrit à contact@ce-formation.com. CE FORMATION s'engage à en accuser réception et à y apporter une réponse dans un délai raisonnable.

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le client ayant la qualité de consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de CE FORMATION. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées par CE FORMATION sont nécessaires au traitement des inscriptions, à la réalisation et au suivi des formations, à la facturation et au respect de ses obligations légales et réglementaires. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à ces finalités et aux durées légales de conservation applicables.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le client et les bénéficiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données les concernant. Ces droits s'exercent par courriel à contact@ce-formation.com. Toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française. En cas de litige survenant entre CE FORMATION et le client, la recherche d'une solution amiable sera privilégiée. À défaut d'accord amiable, et après mise en œuvre le cas échéant de la médiation, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social.

Fait à COLMAR

Le 08/06/2026

Signature

